



## NOTE AUX RÉDACTIONS

Palais Cambon, le 18 juillet 2025

Observations définitives

# LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (BRGM)

Le BRGM est un établissement public créé en 1959 par fusion de plusieurs établissements géologiques et miniers français. Il a été désigné en 2006 pour assurer, par délégation de la puissance publique, la sécurisation des anciens sites miniers. En outre, dans le cadre des crédits de France 2030, une part substantielle du grand inventaire des ressources minérales (IRM) a été confiée au BRGM.

L'évolution du contexte géopolitique, l'émergence de nouveaux besoins industriels liés à la transition énergétique et aux produits numériques, ont conduit l'État à établir une nouvelle stratégie pour la sécurisation de l'approvisionnement industriel en matières premières minérales.

Dans ce contexte, la Cour dresse plusieurs constats, parmi lesquels :

- Alors qu'il ambitionne, à l'horizon 2030, d'être un des acteurs majeurs en matière de R&D et d'expertise sur la connaissance du sous-sol et de ses usages, le BRGM doit renforcer son expertise, notamment en géologie pour l'inventaire des ressources minérales, et faire évoluer son organisation ;
- Les demandes croissantes de la puissance publique impactent l'activité, de plus en plus soutenue, du BRGM, qui doit disposer de moyens supplémentaires ;
- L'inadéquation entre les ressources humaines et les capacités à faire constitue un défi susceptible de déséquilibrer les dépenses à moyen terme ;
- Pour améliorer sa performance, le BRGM doit renforcer ses outils de pilotage.

[Lire le rapport](#)

*La Cour des comptes s'assure du bon emploi de l'argent public et en informe les citoyens.*

Contacts presse

Julie Poissier - directrice de la communication - 06 87 36 52 21 - [julie.poissier@ccomptes.fr](mailto:julie.poissier@ccomptes.fr)

Mendrika Lozat-Rabenjamina – responsable relations presse - 06 99 08 54 99 – [mendrika.lozat-rabenjamina@ccomptes.fr](mailto:mendrika.lozat-rabenjamina@ccomptes.fr)